

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Band: 31 (1985)
Heft: 1

Rubrik: Affaires fédérales

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Conseillers fédéraux surchargés : on étudie les moyens d'alléger leur tâche

Les conseillers fédéraux ont tenu à l'occasion de leur séance hebdomadaire, leurs premiers entretiens sur la façon dont ils estiment pouvoir alléger leur tâche de membres du gouvernement et de chefs de département. Le départ de M. Rudolf Friedrich n'est pas étranger à leurs préoccupations, et ils ont jusqu'à la fin janvier pour présenter leurs idées et suggestions, qui pourraient être discutées en avril prochain.

En raison de l'augmentation générale du volume des affaires qu'ils sont amenés à traiter et de leur multiplicité, les conseillers fédéraux sont soumis à une pression croissante. Des appels à l'aide et des propositions de remèdes - notamment une motion du parti radical-démocratique - se sont multipliés ces derniers temps. Selon le vice-chancelier de la Confédération Achille Casanova, le conseiller fédéral Léon Schlumpf, actuel président en 1984 a présenté des éléments d'analyse de ce problème, et le chancelier Walter Buser a orienté les membres du gouvernement sur des études antérieures.

Parmi les possibilités évoquées pour décharger les conseillers fédéraux dans leur travail figurent notamment l'engagement plus fréquent de secrétaires d'Etat, l'extension des possibilités de se faire représenter devant le Parlement ainsi que la suppression de bagatelles administratives. Il faut noter toutefois qu'une augmentation du nombre des conseillers fédéraux suggérée pour améliorer la situation en respectant l'esprit du gouvernement collégial a déjà été refusée à plusieurs reprises.

Présidences des Chambres fédérales : les démocrates-chrétiens au pouvoir

Fin de mandat pour le président du Conseil national, le libéral genevois André Gautier et pour celui du Conseil des Etats, le radical vaudois Edouard Debétaz. Ils ont été remplacés par leurs dauphins, deux démocrates-chrétiens alémaniques. A la tête du Conseil national et de l'Assemblée fédérale l'appenzellois Arnold Koller, élu par 146 voix, et à la présidence des Etats le zougais Markus Kundig, élu par 42 voix. Les vice-présidents sont respectivement Martin Bundi (SOC/GR, élu par 131 voix) et Peter Gerber (UDC/BE, élu par 44 voix). Les démocrates-chrétiens seront d'autant plus à la barre que le président de la Confédération est pour 1985 M. Kurt Furgler et le vice-président M. Alphons Egli.

1^{er} août : il restera un jour férié facultatif

Le Conseil fédéral n'est pas favorable à l'idée de faire du 1^{er} août un jour obligatoirement férié dans toute la Suisse. Pour justifier le rejet du postulat dans ce sens du conseiller national Willi Neuenschwander (UDC/ZH), l'exécutif a rappelé que seuls les cantons étaient habilités à fixer les jours fériés officiels chômés.

A l'appui de son postulat, M. Neuenschwander invoquait les réglementations variant d'un canton à l'autre, entraînant chaque année des difficultés dans la vie économique et dans d'autres domaines. Le Conseil fédéral souligne qu'une grande majorité des cantons s'était prononcée contre l'introduction d'un jour férié national, lors d'une enquête menée en

1977. Il ne voit donc pas la nécessité de toucher aux traditions régionales en réglementant uniformément le 1^{er} août.

Léon Schlumpf à Lucerne : pour l'entrée de la Suisse à l'ONU

L'ONU n'apporte pas le paradis sur terre, mais elle peut au moins éviter que l'enfer ne s'y installe. C'est en ces termes que le président de la Confédération Léon Schlumpf s'est adressé aux participants d'une soirée d'information organisée à Lucerne par le comité d'action lucernois en faveur de l'entrée de la Suisse aux Nations-Unies (Nov.). Si le Conseil fédéral désire que la Suisse fasse partie de l'ONU, a déclaré M. Schlumpf, ce n'est pas seulement pour protéger ses intérêts, mais également par souci d'une solidarité qui dépasse les frontières nationales. La Suisse ne peut pas rester à l'écart de la communauté mondiale, d'autant plus que l'évolution scientifique, technique et économique a provoqué le rapprochement des peuples.

Bien des Suisses s'opposent à l'entrée de la Suisse à l'ONU parce qu'ils doutent de l'efficacité de cette organisation, a poursuivi le conseiller fédéral. Mais l'ONU n'est pas un Etat mondial avec un « gouvernement mondial ». Elle ne peut être rien d'autre qu'un forum, permettant de traiter les conflits autour d'une table de conférence plutôt que sur les champs de bataille. De plus, la tribune de l'ONU permettrait de mettre en évidence des valeurs telles que l'indépendance et la neutralité.

Mort de Mme Andrée Weitzel, ancien chef du SCF

Mme Andrée Weitzel, ancien chef

du Service complémentaire féminin (SCF), est morte à son domicile lausannois d'une crise cardiaque. Elle avait 67 ans.

Fille d'un directeur de l'École supérieure de commerce de Lausanne, Mme Weitzel était titulaire d'une maturité commerciale et d'un diplôme fédéral de photographe. Elle était entrée en 1940 au Service complémentaire féminin, dans lequel elle servit pendant toute la guerre. Après avoir accompli 1400 jours de service jusqu'en 1951, elle fut appelée en 1953 à la tête du SCF, qu'elle commanda jusqu'en 1976.

De 1976 à 1979, elle rédigea un rapport sur le rôle de la femme dans la défense.

Forêts : 34 % des arbres sont malades - Rapport accablant

Les forêts suisses présentent une image accablante : 33,1 % des arbres sont malades ou malades, 1,1 % sont déjà dépérissants ou secs, et les feuillus aussi sont touchés. Le Conseil fédéral a pris connaissance d'un rapport établi dans le cadre du programme Sanasilva sur l'état de la forêt en 1984. Chose étonnante à première vue, les cantons du Valais et des Grisons viennent en tête du triste bilan avec respectivement 57 et 51 % d'arbres malades.

Ce premier inventaire systématique des dégâts aux forêts a été établi par l'Institut fédéral de recherches forestières (IFRF). Seize spécialistes ont étudié et évalué de juillet à septembre près de 27.000 arbres, résineux et feuillus sur plus de 2.000 surfaces d'échantillonnage dans toutes les régions du pays.

M. Heinz Wandeler, vice-directeur de l'Office fédéral des forêts, pense que la situation pourrait encore se détériorer. Les résultats en Suisse correspondent à ceux enregistrés dans le Bade-Wurtemberg (RFA) l'année dernière, où les dégâts se sont depuis nettement aggravés. Ce qui est inquiétant, a-t-il ajouté,

c'est que maintenant non seulement les résineux sont atteints, mais également les feuillus. Et même les jeunes peuplements n'échappent pas au massacre.

Toutes les parties du pays sont touchées à différents degrés, mais les dégâts les plus importants ont été constatés en Valais (57 %) et aux Grisons (51 %). La Suisse orientale est également au-dessus de la moyenne suisse de 34 %, alors que la Romandie s'en tire assez bien. C'est ainsi que Genève, la majeure partie de Vaud et Fribourg présentent « seulement » 19 % d'arbres malades, et même 10 % dans les Alpes vaudoises.

Les résultats catastrophiques constatés en Valais et aux Grisons, où de surcroît les forêts ont une importante fonction protectrice contre les avalanches notamment, ne peuvent encore être expliqués avec certitude, a indiqué M. Wandeler. L'état des forêts protectrices des régions de montagne est alarmant, et leur disparition aurait des conséquences catastrophiques. L'hypothèse la plus vraisemblable pour une explication tient aux conditions atmosphériques particulières de ces régions, mais les recherches sur ce phénomène étonnant se poursuivent.

Selon les dernières découvertes scientifiques, la pollution de l'air est la grande responsable de la maladie des forêts. Les mesures préventives édictées par le Conseil fédéral constituent ainsi un pas dans la bonne direction, mais semblent pour l'instant nettement insuffisantes pour enrayer la progression du mal. Quant au bostryche, il paraît ne plus progresser sur le Plateau, mais, en montagne toujours, le danger reste aigu.

Le rapport d'enquête détaillé dont le Conseil fédéral a pris connaissance sera publié au début du mois prochain.

Lessive du soldat :
944 chemises, 1731 caleçons,
2277 paires de chaussettes

L'envoi régulier de linge propre est certainement l'un des soutiens indispensables au citoyen accomplissant son service militaire. La plupart du temps la mère ou l'épouse se charge de la corvée de lessive. Mais les soldats sans famille ou venant de l'étranger ne sont pas pour autant condamnés à garder la même chemise pendant toute la durée de leur engagement. Il existe pour eux à Lausanne la Lessive du soldat. Grâce à cette institution remontant à 1914, ils peuvent recevoir une fois par semaine du linge fleurant bon le savon.

Une autorisation du commandant de l'école est nécessaire pour recourir à la Lessive. Contrôle compréhensible, car il s'agit de ne pas abuser d'un service gratuit et touchant à la perfection. Les chemises sont en effet toutes repassées, les chaussettes reprises et les effets trop usés sont remplacés. Une plaque de chocolat accompagne même de temps à autre le linge frais.

Au cours de l'année 1983, 909 sacs à linge de 2,5 kilos chacun sont arrivés de toute la Suisse dans les locaux de la Lessive du soldat à Lausanne. Dix femmes ont ainsi trié, marqué, lavé, raccommodé et repassé un total de 7919 pièces. L'inventaire exhaustif comprend 944 chemises, 1731 caleçons, 1055 camisoles, 2277 paires de chaussettes, 462 lavettes, 385 linges éponges et 944 articles divers tels que pyjamas, pulls etc.. Dernière précision de taille : les dix femmes qui assurent le fonctionnement de cette institution sont, à une exception près, toutes des bénévoles.

Deux fois par semaine elles se retrouvent pour débarrasser et réexpédier les sacs à linge gris-vert. Sous le portrait du Général Guisan insensible aux effluves qui montent vers lui, le linge sâle est trié, puis marqué à la main. En période de mauvais temps ou de manœuvres prolongées, les odeurs peuvent être particulièrement prenantes...